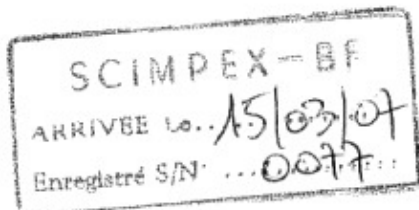


Ouagadougou, le 15 MAR. 2007

V/Réf:

N/Réf: n/1 n° 084 /07/CNPB/SG/TP/zm



*Le Président*

*A*

**Monsieur le Président du Syndicat des  
Commerçants Importateurs et  
Exportateurs (SCIMPEX)  
- OUAGADOUGOU -**

**Objet : Révision du Code du Travail**

Monsieur le Président,

Après 2 ans d'application du Code du travail adopté en 2004, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MTSS) a jugé nécessaire de procéder à sa révision. Ceci, pour répondre aux critiques de fond et de forme dont le code fait l'objet de la part des partenaires sociaux (Employeurs - Travailleurs) et des responsables d'institutions judiciaires.

Dans le souci d'améliorer la compétitivité de notre économie et de renforcer la paix et de la justice sociale, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale vous sera reconnaissant de bien vouloir transmettre au CNPB dans les meilleurs délais vos observations ainsi que vos propositions d'amendements sur les dispositions contenues dans le présent Code du Travail.

Vous en remerciant par avance de votre collaboration et de votre célérité dans le traitement de la présente correspondance, je vous prie de croire Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération.

Pour le 1<sup>er</sup> Vice Président Absent,  
La Secrétaire Générale



**YAMEOGO Philomène**